



Bilan de l'enquête menée en 2014 sur des colonies témoins de grand cormoran de la sous-région marine Manche Mer du Nord

Coordination et rédaction du bilan
Gérard Debout

Groupe Ornithologique Normand

181, rue d'Auge 14000 CAEN

Octobre 2014



Sommaire

Sommaire	2
Introduction	3
Les colonies concernées	3
Méthodes	4
Résultats	4
Les effectifs recensés	4
La productivité	5
Les macrodéchets	7
Conclusion.....	7
Liste des structures impliquées	8
Liste des observateurs	8

Correction : Claire Rolland

Validation : Alain Barrier

Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre du tableau de bord des Aires marines protégées (AMP) et dans la perspective de la création d'un « observatoire des oiseaux marins » par l'Antenne Manche – Mer du Nord de l'Agence des aires marines protégées (AAMP), un suivi coordonné de plusieurs colonies de grand cormoran a été réalisé en 2014 à l'échelle de la sous-région marine Manche-Mer du Nord.

Deux objectifs sont visés :

- obtenir des données sur les effectifs nicheurs ;
- obtenir des données, là où cela est possible, sur la production en jeunes.

Il faut remarquer que certaines colonies, non strictement littorales, voire même assez éloignées de la côte ne sont pas concernées par ce recensement bien que les oiseaux qui y nichent exploitent parfois de façon importante le milieu marin : ce point sera à éclaircir ultérieurement. Nous avons cependant pris en compte la colonie arboricole de l'estuaire de la Seine ; mais les colonies arboricoles normandes de Gorges dans les Marais de Carentan (Manche) et de Saint-Samson dans les Marais de la Dives (Calvados) exploitent elles aussi la mer dans des proportions qui restent à mesurer mais sans doute non négligeables.

Lorsque plusieurs effectifs sont proposés, en fonction des dates de recensement, l'effectif maximal est retenu. La météorologie a, parfois, empêché des sorties aux dates les plus favorables.

Les colonies concernées

17 colonies ou sub-colonies ont été recensées entre le Finistère et la Seine-Maritime, soit environ la moitié de la trentaine de colonies réparties sur la côte de la sous-région marine (tout dépend de ce que l'on appelle une colonie : pour le GONm, Chausey est une colonie ; pour d'autres, il y a autant de colonies que d'îlots alors que définir un îlot est déjà un problème).

Dp	Secteur	Colonie	Effectifs	Production	Structure
29	Molène	Roc'Hir	Oui	Non	BV
29	Région des Abers	Trevoc'h	Oui	Non	BV
29	Baie de Morlaix	Enez Rikard	Oui	Non	BV
29	Baie de Morlaix	Enez Wragez	Oui	Non	BV
22	Trégor-Goëlo	Roc'h Losquet	Oui	Oui	Geoca
22	Trégor-Goëlo	Cote 12 m	Oui	Oui	Geoca
22	Trégor-Goëlo	Les Trois Îles	Oui	Oui	Geoca
22	Pléneuf-Val-André	Verdelet	Oui	Non	VivArmor
50	Chausey	Huguenans	Oui	Non	GONm
50	Chausey	Petit Romont	Oui	Oui	GONm
50	Chausey	Houlée	Oui	Oui	GONm
50	Jobourg	Nez	Oui	Oui	GONm
50	Saint-Marcouf	Île de Terre	Oui	Non	GONm
76	Estuaire Seine	Secteur 47	Oui	Non	MdE
76	Pays de Caux	Antifer	Oui	Oui	GONm
76	Pays de Caux	Val-le-Prêtre/Belleville-sur-Mer	Oui	Oui	GONm
76	Pays de Caux	Mesnil-Val/Criel-sur-Mer	Oui	Oui	GONm

Méthodes

Effectif

L'unité de recensement est le nid apparemment occupé (NAO) : nid élaboré, vide ou contenant des œufs ou des poussins ou avec un adulte en position de couveurs. Lorsqu'il y a deux recensements séparés d'au moins un mois, le nombre estimé de couples nicheurs est la somme de l'effectif de la première visite et des nids nouveaux recensés lors de la seconde visite.

Productivité

Une grande différence dans la valeur des résultats doit être considérée entre les colonies insulaires et les colonies rupestres :

- Sur les îlots, le dérangement lié au débarquement limite forcément le nombre de visites et donc le suivi des nids ; par contre, le contenu des nids est accessible ;
- Sur les falaises, le contenu des nids n'est observable que lorsque les jeunes sont suffisamment grands ; par contre, les nids peuvent être suivis régulièrement ... si les coefficients de marée le permettent ;

Le suivi de la production en jeunes ne se fait que sur les colonies rupestres et sur certaines colonies insulaires, lorsque l'observation des nids à distance est possible.

Il a été impossible à Saint-Marcouf cette année ; il n'a été possible à Chausey que sur deux des trois îlots : cela dépend de la météorologie et de l'emplacement des groupes de nids qui change d'une année sur l'autre.

Dans le Trégor-Goëlo, l'un des îlots a été scindé en trois sous-secteurs dont deux n'ont pas fait l'objet d'un état des lieux précis car peu visibles dans la végétation et derrière des blocs rocheux.

Macrodéchets

Le recensement des macrodéchets se fait en même temps que le recensement des colonies insulaires où il y a débarquement. Le nombre de déchets est noté par classe, par observation visuelle : de MD0 (aucun déchet) à MD20+ (plus de 20 déchets visibles).

Résultats

Les effectifs recensés

Rappelons que la saison de reproduction du grand cormoran est très longue puisque les premiers retours des nicheurs ont lieu dès janvier avec parfois des nids construits dès la fin de ce mois, les derniers jeunes s'envolant parfois à la fin de juillet¹.

La saison de reproduction a été marquée par plusieurs tempêtes.

En Normandie, celles de janvier à mars ont affecté les colonies insulaires :

- À Chausey, sur Petit Romont, les nids ont été détruits par les tempêtes de fin janvier ;
- Saint-Marcouf a été particulièrement touchée : les nids précoces y ont été détruits, les couples ont été ensuite retardés dans l'enclenchement du processus de reproduction, ce qui a abouti à un retard des pontes de l'ordre de quatre semaines et à une synchronisation inhabituelle de la saison de reproduction².

¹ En 2014, des nids sont encore occupés avec des jeunes début septembre dans la colonie des Marais de Carentan.

² Synchronisation qui a, par ailleurs, facilité le suivi PROD sur Chausey

En Bretagne, dans le Trégor-Goëlo, les effectifs augmentent : de 27 nids en 2011 à 87 cette année mais il est possible que ce soit lié à un report de la baie de Morlaix où les effectifs ont baissé cette année (toutefois, entre ces deux secteurs, il y a aussi la côte de granite rose avec une cinquantaine de couples en 2009 sur trois colonies non recensées en 2014 et l'hypothèse proposée n'est pas prouvée).

À Chausey, les effectifs se stabilisent à un bas niveau depuis environ trois ans, après une chute spectaculaire qui a vu les effectifs diminuer de moitié depuis la fin des années 1990.

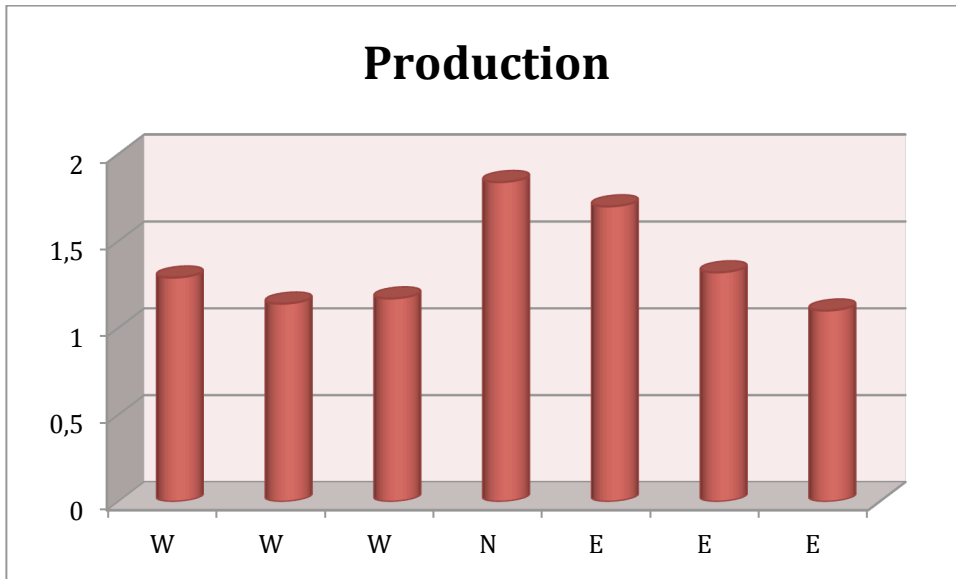
À Saint-Marcouf, à l'inverse, les effectifs sont stables à un haut niveau.

Sur le littoral cauchois, le recensement n'est que partiel mais pour les trois colonies suivies cette année, les effectifs comptent au total 184 nids alors que, lors de l'enquête 2009-2011, les mêmes secteurs en comptaient 238 : la baisse observée sur le littoral cauchois depuis une dizaine d'années se poursuit donc.

La productivité

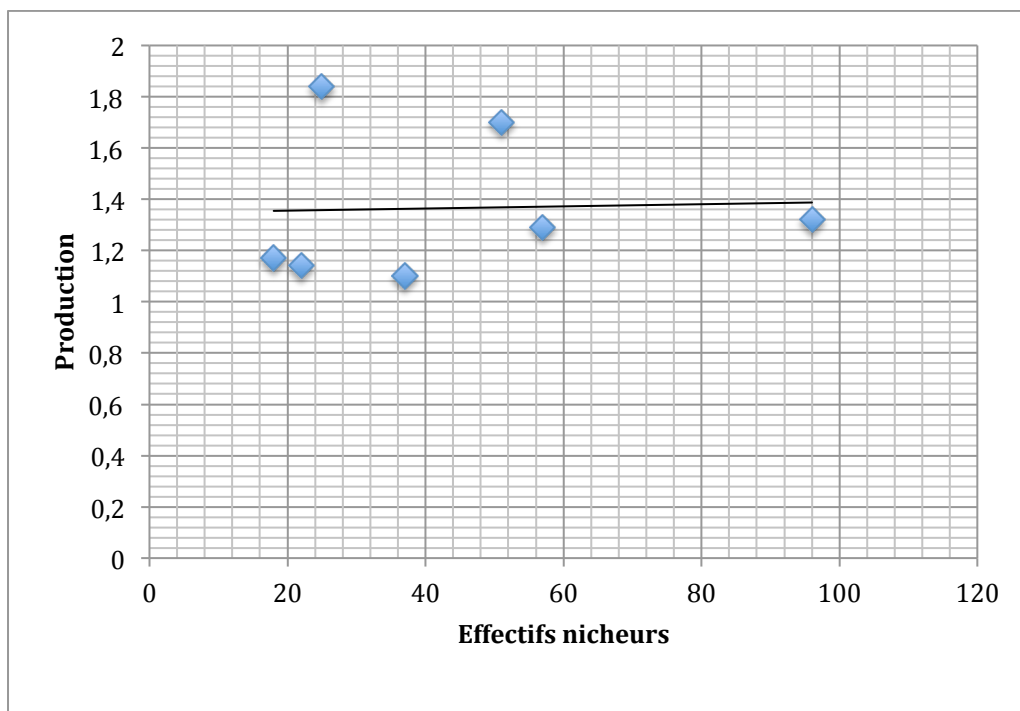
Colonie	Effectif nicheur par		Production	
	Îlot	Colonie	Échantillon	Production moyenne/nid
Roc'Hir	130		-	-
Staon Vraz	4		-	-
Trevoc'h	72		-	-
Enez Rikard	43	112	-	-
Enez Wragez	69		-	-
Roc'h Losquet	2		2	0
Cote 12 m	2		2	1,5
Les Trois Îles	83		57	1,15-1,42
Verdelet	51		-	-
Huguenans	123	163	-	-
Houlée	22		22	1,14
Petit Romont	18		18	1,17
Nez-de-Jobourg	25		25	1,84
Île de Terre	451		-	-
Estuaire Seine	119		-	-
Antifer	51	51	40	1,7
Val-le-Prêtre	96	96	50	1,32
Mesnil-Val	37	37	38	1,1

Tableau 1 : effectifs et production



Mises à part les petites colonies de Roc'h Losquet et de Cote 12 m (avec seulement deux couples, non prises en compte pour le graphique), les autres comptent de 18 à 96 nids. On constate que pour les trois sites de la Manche ouest (Chausey et Trois Îles = abscisse W dans le graphe ci-dessus), la productivité est relativement homogène malgré des dynamiques différentes. Ce résultat, diffère clairement de celui obtenu dans le Pays de Caux (abscisse E) où la productivité varie de 1,1 à 1,7. La colonie du Nez-de-Jobourg dans la Hague (abscisse N), dont les effectifs peu importants sont stables depuis plusieurs années, a une productivité importante surprenante.

La production moyenne ne semble pas dépendante des effectifs nicheurs (graphe ci-dessous).



Les macrodéchets

Ils ont été dénombrés seulement sur Chausey et Saint-Marcouf. Il est intéressant de comparer les résultats des deux espèces de cormorans sur ces deux sites : il apparaît clairement que les nids de cormoran huppé ont plus de déchets que ceux de grand cormoran (tableau 2).

Ceci montre la pertinence de la mesure de ce paramètre pour les nids des deux espèces et de l'intérêt de déterminer en parallèle pour chacune des deux où les matériaux sont collectés, afin de savoir s'il y a un évitement des déchets plus prononcé pour le grand cormoran que pour le huppé ou si les sites de collecte ne sont pas les mêmes.

Espèce	Nids sans déchets	
	Saint-Marcouf	Chausey
Grand cormoran	94 %	99 %
Cormoran huppé	70 %	86 %

Tableau 2 : pourcentage de nids sans déchets pour les deux espèces sur Chausey et Saint-Marcouf

Site	Espèces	Macrodechets					
		Échantillon	0	1 à 5	6 à 10	11 à 20	21 à 50
Chausey	Grand cormoran	163	162	1	0	0	0
	Cormoran huppé	932	800	119	8	3	2
Île de Terre	Grand cormoran	263	246	17	0	0	0
	Cormoran huppé	263	183	60	11	7	2

Tableau 3 : macrodechets par classe

Conclusion

Cette première année est encourageante pour cette espèce mais il serait utile de suivre toutes les colonies cachoises, ce qui est possible, tout comme inclure d'autres colonies bretonnes, en particulier celles d'Ille-et-Vilaine. L'estimation de la productivité, relativement aisée en milieu rupestre est plus difficile en milieu insulaire mais il faut le faire quand cela est possible. Enfin, le dénombrement des macrodéchets est intéressant pour cette espèce comme pour le cormoran huppé. La détermination des lieux de récolte pourrait contribuer à savoir si le suivi simultané des nids des deux espèces sur le même site apporterait des informations complémentaires sur des secteurs différents du milieu marin.

Financement

Le travail de collecte et d'analyse des données a été financé par l'Agence des Aires marines protégées dans le cadre du programme Intereg Panache et du Tableau de bord du PNM d'Iroise, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la DREAL de Haute-Normandie, le GPMH (Grand Port Maritime du Havre), la DREAL de Bretagne, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil général du Finistère et les structures impliquées elles-mêmes (autofinancement ainsi que bénévolat « valorisé »).

Liste des structures impliquées

BV = Bretagne vivante

GEOCA = Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes-d'Armor

VivArmor = VivArmorNature

GONm = Groupe ornithologique normand

MdE = Maison de l'Estuaire

Liste des observateurs

Bernard Cadiou, Hélène Mahéo, Laurie Rozec, Gérard Auffret, Jean-Noël Ballot, David Bourles Yann Jacob, Charlotte Gouesbier, Arnaud Lec'hvien, Laurie Pescayre, Aurélien Schmitt, Mélodie Tord, Jérémy Allain, Marion Barré, Yann Février, Sandy Garandeau, Guillaume Laizet, Marc Rapilliard, Sophie Robert, Gérard Debout, Guillaume Debout, Claire Debout, Fabrice Gallien, Sophie Guillotin, Marianne Anselme, Philippe Allain, Régis Purenne, Xavier Corteel, Fabrice Cochard, Brigitte Mottin, Arthur Métairie, Jérôme Bozec, Sylvie Boyer, Didier Lerenard, Anne Charbonnier, Pascal Hacquebart, Denis Le Maréchal, Yannick Jacob, Elodie Rémond ... et probablement d'autres.

Merci à tous et toutes